

CAP INTERVENTIONS EN MAINTENANCE TECHNIQUE DES BÂTIMENTS (Par apprentissage) Niveau 3

Public concerné, nombre	Jeunes de 16 à 29 ans révolus, ou à partir de 15 ans pour les jeunes ayant suivi un cursus complet de 3 ^{ème} . Accessibilité sans limite d'âge au public en situation de handicap. Effectif : 12 à 25 participants
Prérequis,	<ul style="list-style-type: none"> Niveau 3^{ème} minimum Intérêt pour les métiers du bâtiment
Modalités et délai d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation initiale des compétences (tests et entretien) Entrées permanentes
Accessibilité	Locaux accessibles aux PMR Prise en compte des situations de handicap – suivi personnalisé (Réfèrent handicap) <i>Pour toute situation de handicap, merci de prendre contact avec notre référente handicap Pascale FASSENET au 03.84.64.80.36</i>
Présentation générale (problématique, intérêt)	Le travail dans le bâtiment requiert des professionnels compétents et responsables qui s'adaptent aux évolutions. Ils interviennent dans le cadre des travaux de maintenance, de rénovation, de réhabilitation ou de modification d'une partie d'un bâtiment à l'intérieur et à l'extérieur, indifféremment dans les constructions du secteur résidentiel, les établissements tertiaires ou industriels et les établissements et collectivités publics ou privés (santé, scolaires, administratifs...).
Objectifs	Former des professionnels qui seront en capacité d'effectuer des travaux de maintenance prévention, vérification, contrôle, entretien, localisation de pannes et évaluation de la gravité, réparations, connaissance des différents matériaux et matériels, intervention sur les structures fixes (gros œuvre, second œuvre), les structures mobiles (ouvertures, mobilier), les réseaux et appareillages concernant la plomberie, le chauffage, l'électricité. Les sensibiliser aux règles d'hygiène sur des lieux spécifiques (hôpitaux, cuisines collectives...). Maîtriser les activités liées à la maintenance des réseaux électriques, téléphonie, informatiques et de la domotique est nécessaire. Accompagner vers l'obtention du CAP interventions en maintenance technique des bâtiments, certification de niveau 3 Favoriser l'insertion professionnelle en développant les savoir-être attendus.
Contenu de la formation	<p>Blocs de compétences d'enseignement général :</p> <p>Bloc n°1 : Français et histoire-géographie / enseignement moral et civique 140h</p> <p>Bloc n°2 : Mathématiques et physique-chimie 150h</p> <p>Bloc n°3 : Education physique et sportive 50h</p> <p>Bloc n°4 : Prévention Santé Environnement 50h</p> <p>Bloc n°5 : Langue vivante étrangère (anglais) 50h</p>

	<p>Blocs de compétences d'enseignement professionnel :</p> <p>Bloc n°1 : Etude et préparation d'une intervention 60h</p> <p>Bloc n°2 : Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant 240h</p> <p>Bloc n°3 : Réalisation de travaux spécifiques 100h</p>
<p>Modalités pédagogiques</p>	<p>Modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pédagogie de l'alternance liée au vécu en milieu professionnel (Plans d'études, Mises en commun, livret d'alternance) - Accompagnement individualisé (entretiens individuels, soutien à l'élaboration du support d'examen, visite sur le lieu d'alternance) - Apports de connaissances - Travaux pratiques, Travaux dirigés, Travaux de groupes - Visites d'entreprises, Interventions de professionnels - Chantiers-école, Mises en situation - Analyse de vidéos - Recherches documentaires - Cas concrets <p>Supports pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plateaux techniques : Atelier de maintenance - Laboratoire de sciences physiques, - Vidéos, documents professionnels, fascicules, fiches techniques, fiches de consignes
<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<p>Enseignements professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bloc n°1 <ul style="list-style-type: none"> - Compléter et transmettre des documents - Décoder un dossier technique - Choisir les matériels et les outillages • Bloc n°2 <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer des quantités de fournitures - Organiser son poste de travail - Sécuriser son intervention - Réaliser des améliorations d'espaces existants et d'ouvrages fixes - Utiliser des échafaudages - Réaliser des interventions de maintenance sur des ouvrages mobiles menuisés du bâtiment - Réparer et poser des revêtements muraux et de faïence - Réparer, poser des revêtements de sol - Appliquer des produits de peinture - Replier le chantier - Contrôler le travail réalisé

- **Bloc n°3**

- Échanger, rendre compte oralement
- Intervenir à proximité des réseaux
- Maintenir un équipement d'une installation électrique, thermique et sanitaire
- Assurer la maintenance corrective d'une installation électrique et domotique
- Assurer la maintenance corrective d'une installation sanitaire et thermique
- Installer, mettre en service un équipement électrique et domotique
- Installer, mettre en service un équipement sanitaire et thermique
-

Enseignements généraux

- **Bloc n°1**

- Communiquer, écouter, dialoguer et s'exprimer
- Reformuler, à l'écrit et à l'oral, un message lu ou entendu
- Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer
- Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques
- Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier
- Histoire-géographie-enseignement moral et civique :
- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser
- S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement
- Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République

- **Bloc n°2**

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- Expérimenter, utiliser une simulation
- Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage approprié

- **Bloc n°3**

- Développer sa motricité
- S'organiser pour apprendre et s'entraîner
- Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter
- Construire durablement sa santé
- Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

	<ul style="list-style-type: none"> • Bloc n°4 <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation - Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention - Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix - Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté - Agir face à une situation d'urgence • Bloc n°5 <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre la langue orale - Comprendre un document écrit - S'exprimer à l'écrit - S'exprimer à l'oral en continu - Interagir à l'oral - Dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle
<p>Modalité d'acquisition de la certification (si formation certifiante ou diplômante)</p>	<p>Epreuves terminales pour valider la certification dans les domaines suivants :</p> <p>Evaluations enseignements généraux :</p> <p>Bloc n°1 : Etude et préparation d'une intervention (Ecrit – Durée : 3 h – Coeff 4) Bloc n°2 : Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant (Pratique – Durée 15h – Coeff 9¹) ¹ dont coefficient 1 pour l'évaluation du chef d'œuvre. Bloc n°3 : Réalisation de travaux spécifiques (Oral et pratique – Durée 3h – Coeff 2)</p> <p>Evaluations enseignements professionnels :</p> <p>Bloc n°1 : Français et histoire-géographie – enseignement moral et civique (Ecrit et oral – Durée 2h25 (2h + 10') + 15'² – Coeff 3) ² dont 5min de préparation pour oral HGEMC Bloc n°2 : Mathématiques et physique-chimie (Ecrit – Durée 1h30 – Coeff 2) Bloc n°3 : Education physique et sportive (Coeff 1) Bloc n°4 : Prévention Santé Environnement (Ecrit – Durée 1h – Coeff 1) Bloc n°5 : Langue vivante étrangère (anglais) (Ecrit et oral – Durée 1h06³) ³dont 6 minutes oral individuel</p>
<p>Durée</p>	<p>Durée totale : 2 ans (840 heures à la MFR) Durée hebdomadaire : 35 heures Parcours réduit pour les titulaires d'un diplôme de niveau 4 (Bac) ou 3 (CAP) avec dispense d'épreuves (validation des acquis) Parcours aménagé selon résultats du positionnement et situation de handicap</p>
<p>Dates</p>	<p>Septembre 2025 – Mai 2027 (Voir calendrier d'alternance)</p>

<p>Lieu(x)</p>	<p>MFR Chargey-Lès-Gray 77 rue Nationale 70100 CHARGEY LES GRAY</p>									
<p>Coût par participant</p>	<p>Coût de la formation (enseignements) : Le coût de la formation est pris en charge par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les employeurs du secteur privé : Prise en charge par OPCO selon barème défini par chaque branche - Pour les employeurs du secteur public : <ul style="list-style-type: none"> *Fonction publique territoriale : Prise en charge à 100% par le CNFPT (après demande d'accord préalable de financement) *Fonction publique d'Etat : Prise en charge à 100% par l'employeur <p>Possibilité de pension ou demi-pension à la MFR (En fonction du régime choisi, « ½ pensionnaire » ou « interne », l'apprenant devra s'acquitter des frais liés à l'hébergement et/ou la restauration, selon les tarifs ci-dessous :</p> <table border="1" data-bbox="375 981 1476 1093"> <thead> <tr> <th colspan="3">TARIFS</th> </tr> <tr> <th>Classes</th> <th>Pension¹</th> <th>Demi-pension¹</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CAP 1 et 2</td> <td>1557 €</td> <td>549 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>¹ Ce tarif ne comprend pas l'aide à l'hébergement de 6€ par nuitée et l'aide à la restauration de 3€ par repas des apprentis. Elle est versée par l'OPCO et sera reversée par la MFR sur le compte bancaire de l'apprenti courant janvier (pour le 1er semestre de l'année civile) et courant juillet (pour le 2ème semestre de l'année civile) sur la durée d'exécution du contrat. Cette aide est calculée en fonction de la présence de l'apprenti au CFA. (selon assiduité de l'apprenti). Les apprentis sous contrat dépendant du CNFPT, ou autre contrat ne prenant pas en charge les frais annexes, ne bénéficieront pas de l'aide.</p>	TARIFS			Classes	Pension ¹	Demi-pension ¹	CAP 1 et 2	1557 €	549 €
TARIFS										
Classes	Pension ¹	Demi-pension ¹								
CAP 1 et 2	1557 €	549 €								
<p>Responsable de l'action, Contact</p>	<p>Responsable de l'action : Amandine COURAUD – Licence Mathématiques / Master 1 Modélisation Statistique Pour toute information, contacter le secrétariat : mfr.chargey-les-gray@mfr.asso.fr 03 84 64 80 36 www.mfrchargey.fr</p>									
<p>Formateurs, animateurs et intervenants</p>	<p>Profils des formateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Licence LCE Anglais - DEUG Arts Plastiques / Maîtrise Histoire médiévale - BTSA Productions végétales / BTSA Gestion et maîtrise de l'eau / Licence AES - Master 2 Biologie Intégrative des Interactions Plantes Microorganismes et Environnement - BTSA Aménagements Paysagers - Licence Pro Sciences technologies santé, mention aménagements paysagers - BTSA Aménagements Paysagers / BTSA Gestion et Protection de la Nature / Licence Pro Management des Associations et des Entreprises <p>Tous les permanents sont détenteurs de la qualification pédagogique (ou en cours d'obtention)</p>									

	<p>Interventions extérieures Intervenant Plomberie - Intervenant Chauffage/Sanitaire - Intervenant Electricité – Habilitation électrique - Intervenant Menuiserie – Habilitation travaux en hauteur</p>
Suivi de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Un responsable de classe assure le lien entre l'étudiant, sa famille et son maître d'apprentissage. Le responsable est également chargé d'effectuer le temps d'accueil en début de session et de bilan en fin de session. • Il assure aussi le suivi individualisé des devoirs d'alternance, et des différents travaux à réaliser par l'apprenant. • Tout au long de la formation, un suivi est assuré par le biais du carnet d'activités de l'apprenant et des visites des formateurs sur les lieux de stage. • Suivi du présentéisme en lien avec les employeurs • Cahier de texte numérique (iENT) accessible aux familles des apprenants et aux apprenants
Evaluation de l'action	<p>Bilans hebdomadaires, semestriel et final</p> <p>Acquisition des compétences : Evaluations formatives et terminales</p> <p>*Taux de réussite au CAP interventions en maintenance technique des bâtiments : 100% (session juin 2019), 100% (session juin 2020), 100% (session juin 2021), 100% (session juin 2022), 100% (session juin 2023), 100% (session juin 2024), 100% (session juin 2025).</p> <p>Enquêtes de satisfaction à « chaud » et à 3 mois</p>
Débouchés possibles	<p>Poursuite d'études : 44 % des sortants de la session juin 2019, 60% des sortants de la session juin 2021, 37,5% des sortants de la session juin 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • CAP Spécialisé • Bac professionnel <p>Insertion professionnelle : 0% des sortants de la session juin 2019, 100% des sortants de la session juin 2020, 40% des sortants de la session juin 2021, 100% des sortants de la session juin 2022, 25% des sortants de la session juin 2023, 50% des sortants de la session juin 2024.</p> <p>En recherche d'emploi : 100% de la session 2025</p> <p>Taux de rupture de contrats : 30% (2023/2024), 0% (2024/2025) Taux d'interruption en cours de formation apprentis : 50% (2023/2024), 30% (2024/2025)</p>
Passerelles	<p><i>Il est possible de suivre et de valider un ou plusieurs blocs de compétences selon les besoins (pour plus de renseignements, nous consulter).</i></p>

Numéro de fiche RNCP : 35696 – Niveau 3

Date de l'échéance de l'enregistrement : 31-08-2026

Certificateur : MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

[RNCP35696 - CAP - Interventions en maintenance technique des bâtiments \(francecompetences.fr\)](#)

95%	Taux de satisfaction des apprentis	Réponses positives (cumul « satisfait » et « très satisfait » / ensemble des réponses aux 7 questions de l'enquête réalisée lors de la dernière semaine de formation
------------	------------------------------------	--

Version : 11/05/2026